



**AVIS D'ATTRIBUTION
CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION**

A. L'avis d'appel public à la concurrence a-t-il fait l'objet d'une publication ?

oui non

Si oui, référence de publication :

- Plate forme des marchés dématérialisés (Réf. :09 FS 005)
- Affichage extérieur Hôtel de Ville de TARNOS
- Site de la Ville de TARNOS
- Journal Sud Ouest (Pays Basque – Dax Sud Landes)
- BOAMP (Réf – N° et date de Parution)
- JOUE

B. A-t-il fait l'objet d'une publication rectificative ? oui non

Référence d'identification du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence : 09 FS 005

Pouvoir Adjudicateur : Ville de TARNOS représenté par M. le Maire de TARNOS - 14 bd J. Duclos –TARNOS -

Date d'attribution du marché : 13/03/09

Procédures :

Appel d'offres ouvert	Marché négocié
Appel d'offres restreint	Dialogue compétitif
Concours ouvert	Procédure adaptée <input type="checkbox"/>
Concours restreint	Autre

Nom et adresse des titulaires retenus :

Société ISS HYGIENE SERVICE – Avenue Ampère – 64230 LESCAR

Le montant du marché est fixé comme suit :

Secteur 1 : zone humide du métro : 310,00 € HT soit 370,76 € TTC

Secteur 2 : l'étang de Garros : 310,00 € HT soit 370,76 € TTC

Secteur 3 : les abords du ruisseau de la Palibe : 180,00 € HT soit 215,28 € TTC

Secteur 4 : Les abords du ruisseau de Pey : 180,00 € HT soit 215,28 € TTC

secteur 5 : le bassin de la Setim : 140,00 € HT soit 167,44 € TTC

Secteur 6 : Les abords de la voie SNCF : 140,00 € HT soit 167,44 € TTC

Secteur 7 : zone marécageuse du cours d'eau de l'Aygas : 180,00 € HT soit 215,28 € TTC

Secteur 8 : le stade intercommunal et le parc de la Nature : 140,00 € HT soit 167,44 € TTC

Secteur 9 : Le lac de Castillon : 140,00€ HT soit 167,44 € TTC

Secteur 10 : La zone boisée de la Grande Baye : 180,00 € HT soit 215,28 € TTC

Soit un montant total de 1 900,00 € HT ou 2 272,40 € TTC

Un montant total pour trois passages complets pour les 10 secteurs de : 3 600,00€ HT soit 4 305,60€ TTC

Procédure de recours : recours gracieux possible auprès de M. le Maire, Sce AMP 14 Bd J Duclos 40220 TARNOS et/ou un recours contentieux auprès du TA Pau dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

Date de l'envoi de l'avis : 18/03/09